

CONTRAT D'INSCRIPTION – ÉCOLE DE MOTO

****JRT-ACADEMY** – Moto Club Sommiérois**

1. Informations du pilote

- Nom & Prénom du pilote : _____
- Date de naissance : _____
- Adresse : _____
- Téléphone : _____ Email : _____

2. Responsable légal (si pilote mineur)

- Nom & Prénom : _____
- Lien de parenté : _____ Téléphone : _____
- Email : _____

3. Formule choisie (cocher la case)

Fréquence des cours :

☐ Mercredi ☐ Samedi

Groupe :

☐ Débutant ☐ Perfectionnement ☐ Groupe JRT compétition

Type de formule :

☐ Sans location de moto / équipement

☐ Avec location moto & équipement

Paiement : Voir grille tarifaire en annexe

La totalité des chèques sera demandé lors de l'inscription

☐ Mensuel ☐ Trimestriel ☐ Total annuel

4. Tarifs

Les abonnements annuels, les cartes de 5 ou 10 séances et les cours à la séance tiennent compte de la possibilité d'annulations pour raisons météorologiques ou organisationnelles. En moyenne, entre 2 à 4 séances peuvent être annulées par saison (année scolaire).

*Ces annulations ****ne donnent pas lieu à remboursement****, car elles sont déjà anticipées dans le tarif proposé pour chaque formule.*

En cas d'annulation exceptionnelle en dehors de ce cadre, un rattrapage pourra être proposé selon les disponibilités de l'école.

5. Annulations météo & organisationnelles

Le montant est calculé selon la formule choisie. Toute séance non effectuée en dehors des cas de force majeure ne sera pas remboursée. Possibilité de rattrapage selon les disponibilités de l'école.

6. Règlement & Engagement

Je m'engage à :

- Respecter les horaires et le règlement de JRT-ACADEMY & MC Sommiérois.*
- Je m'engage à fournir une licence FFM en cours de validité.*
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du motocross.*
- Porter les équipements de sécurité obligatoires à chaque séance.*
- Respecter les consignes des encadrants.*
- Ne pas engager la responsabilité de l'école en cas de non-respect des consignes de sécurité.*

7. Assurance, Casse et Responsabilité

L'école JRT-ACADEMY décline toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration du matériel personnel.

- En cas d'accident, le pilote est couvert par sa licence FFM ou son assurance personnelle.
- En cas de location, une ****Responsabilité Civile "machine" (RC machine)**** couvre le pilote en cas de chute.
- Les ****pièces d'usure normales**** (pneus, plaquettes, chaînes...) sont incluses.
- ****Toute casse ou détérioration anormale du matériel loué (hors pièces d'usure)**** - tels que leviers, guidons, carénages, suspensions, électronique, etc. - sera facturée au ****responsable légal du pilote****, au coût réel des réparations ou du remplacement.

Un état des lieux pourra être effectué avant et après les séances.

8. Autorisation parentale (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e), _____,

Responsable légal du pilote, autorise sa participation aux activités de l'école de moto JRT-ACADEMY et certifie avoir pris connaissance du présent contrat.

9. Droit à l'image

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

JRT-ACADEMY à utiliser des photos ou vidéos de mon enfant / moi-même à des fins de communication.

10. Signature

Fait à Sommières, le ____ / ____ / 20__

Signature du pilote ou du responsable légal : _____

Signature de l'encadrant (Vincent Rouquart) : _____

ANNEXE :

☐ **Grille Tarifaire**

☐ **Adhésion / Accès piste**

- **Adhésion club annuelle : 20 €**
- **00 +10 € / séance pour l'accès piste perfectionnement (si non adhérent)**

☐ **Cours à la séance *(sous réserve de disponibilité)***

- **Groupe débutant (1h30) : 25 € (hors location)**
- **Groupe perfectionnement (2h) : 30 € (hors location) + 10 € accès piste si non adhérent**
- **Groupe JRT compétition (3h/sem hors vacances) : 160€/mois + accès piste (selon piste)**
- **Cours particulier (1h) : 60 € (hors location)**
- **Location moto + équipement : +30 €**

☐ **Carte de 5 séances *(valable 3 mois)***

- **Groupe débutant : 100 € (sans location) / 240 € (avec location)**
- **Groupe perfectionnement : 150 € (sans location) / sur demande (avec location)**

☒ **Carte de 10 séances *(valable 5 mois)***

- **Groupe débutant : 190 € (sans location) / 450 € (avec location)**
- **Groupe perfectionnement : 290 € (sans location) / sur demande (avec location)**

☐ **Inscription annuelle à l'école *(septembre à juin, hors vacances)***

Paiement possible au mois ou par trimestre (la totalité des chèques sera demandés lors de l'inscription)

Groupe Débutant :

- **1x / semaine : 590 € l'année (sans location) / 1'390 € (avec location)**

Groupe Perfectionnement :

- **1x / semaine : 890 € l'année (sans location) / sur demande (avec location)**

Groupe JRT compétition :

- **3h par semaine : 1600€ l'année + accès piste (selon piste)**